

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN VUE DU BUDGET 2018

**Mémoire déposé au Comité permanent
des finances de la Chambre des communes**

Association nationale des éditeurs de livres

Août 2017

**ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

Sommaire

L'objectif principal des politiques canadiennes concernant l'édition du livre est d'assurer la création de livres d'auteurs canadiens ainsi que leur diffusion au Canada et à l'étranger. L'ANEL demande au gouvernement du Canada de soutenir les éditeurs dans leurs efforts d'innovation et de prise de risque pour mettre en valeur la littérature d'ici et relever les défis qu'amènent la mondialisation et les technologies numériques pour la reconnaissance de la diversité culturelle et du travail des créateurs. L'ANEL recommande :

- de soutenir et d'encourager l'innovation chez les éditeurs et de reconnaître le rôle du livre et de la lecture dans le développement de la société canadienne en doublant l'enveloppe dédiée au Fonds du livre du Canada (FLC);
- de faire de la culture une priorité gouvernementale et d'en faire la promotion à travers l'ensemble de l'appareil étatique, en particulier à l'international;
- d'assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail.

L'ANEL précise aussi qu'elle maintient l'ensemble des recommandations déjà formulées dans son précédent mémoire.

Introduction

Dans son budget, en 2017, le gouvernement canadien a présenté son Plan pour l'innovation et les compétences du Canada pour renforcer la classe moyenne et demeurer concurrentiel dans l'économie mondiale. L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), qui regroupe plus de 100 maisons d'édition de langue française au Québec et au Canada, a relevé dans ce Plan l'absence des industries culturelles comme secteur de croissance. Devant ce constat, l'ANEL présente trois recommandations au gouvernement du Canada afin d'encourager l'innovation et la recherche dans l'industrie du livre : doubler le financement du Fonds du livre du Canada; faire de la culture une priorité gouvernementale et la promouvoir à l'international; assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail.

Première recommandation : doubler le financement du Fonds du livre du Canada pour soutenir et encourager l'innovation dans l'industrie de l'édition et reconnaître le rôle du livre et de la lecture dans le développement de la société canadienne

Le fonds du livre du Canada (FLC) a pour principal objectif d'assurer l'accès à une grande diversité de livres d'auteurs canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, en soutenant les éditeurs d'ici dans leurs efforts de commercialisation et de promotion des auteurs canadiens. Afin de s'assurer que cette bibliodiversité perdure et que la littérature canadienne continue de rayonner à la grandeur du pays et hors de ses frontières, l'ANEL propose quatre initiatives s'inscrivant dans les deux priorités stratégiques adoptées récemment par le FLC, à savoir l'innovation numérique et la croissance des ventes à l'international.

Initiative # 1***Soutenir l'innovation et le développement des compétences des éditeurs***

Les technologies numériques amènent à la fois des opportunités nouvelles de créations et de développement de modèles commerciaux pour les éditeurs, mais également de nouvelles habitudes de lecture chez les citoyens. L'innovation ne se limite pas à la création d'œuvres nouvelles, mais également à l'amélioration des pratiques de gestion et de diffusion des éditeurs.

L'ANEL souhaite que le FLC encourage davantage la prise de risque chez les éditeurs pour développer des projets comme l'impression à la demande, pour favoriser la collaboration entre les acteurs culturels et permettre aux éditeurs de développer les compétences nécessaires pour maîtriser les outils technologiques en soutenant des programmes de perfectionnement comme celui de l'ANEL. Avec ce soutien à l'innovation, l'industrie du livre pourra continuer à faire rayonner les auteurs canadiens au pays et à l'étranger et à contribuer au développement économique du pays.

Initiative # 2***Créer un programme national de traduction (PNT)***

En publiant des œuvres originales en français et des traductions d'auteurs canadiens-anglais et autochtones, les éditeurs permettent de bâtir des ponts au Canada et hors de ses frontières. Un programme national de traduction ouvert à l'ensemble de la production des éditeurs, plutôt que limité aux œuvres littéraires comme c'est actuellement le cas, permettrait :

- d'accroître le volume des échanges entre les éditeurs canadiens de langue anglaise, de langue française et de langues autochtones;

- d'accroître les ventes de livres au Canada et à l'étranger tout en réduisant les coûts de production des œuvres canadiennes;
- de préparer la présence d'honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort en 2020.

Initiative # 3

Développer le marché canadien du livre

L'ANEL souhaite que le FLC continue à appuyer toutes les actions de promotion et de commercialisation individuelles et collectives visant le développement du marché canadien. Le marché local ne permettant pas à lui seul de soutenir le développement de l'industrie de l'édition, surtout de langue française, il est important de favoriser au maximum les programmes de promotion pour les éditeurs et leurs auteurs. Une présence forte des œuvres canadiennes permet à l'industrie de l'édition de mieux résister à l'envahissement des importations étrangères et d'offrir aux Canadiens une littérature nationale diversifiée.

Initiative # 4

Soutenir le développement des marchés étrangers

Pour les éditeurs, la croissance des ventes passe inévitablement par le développement des marchés étrangers. L'ANEL souhaite que le FLC soutienne les éditeurs dans leurs efforts d'exportation (produits finis et ventes de droits) :

- en consolidant les marchés en Europe francophone en soutenant la présence des éditeurs aux salons et aux foires, mais également des initiatives innovantes comme la mise en place d'un bureau à Paris pour accompagner sur place les éditeurs dans leurs efforts d'exportation;
- en favorisant l'organisation de missions commerciales et la participation des maisons d'édition à celles-ci afin de développer de nouveaux marchés;
- en invitant des professionnels du livre étrangers à venir s'immerger dans le terrain littéraire et identitaire québécois et franco-canadien, permettant par la même occasion aux éditeurs d'ici acquérir de l'expérience dans la vente de droits tout en développant leur réseau d'affaires.

Prises ensemble, ces trois initiatives contribueraient pour les éditeurs canadiens de langue française à l'élargissement des marchés extérieurs; à accroître leur compétitivité sur des marchés existants; à renforcer leurs assises financières grâce à l'exportation; à encourager les échanges et à contribuer à l'établissement de liens durables avec des professionnels du livre étrangers.

Deuxième recommandation : faire de la culture une priorité gouvernementale à travers l'ensemble de l'appareil étatique, en particulier à l'international

L'exportation de livres québécois et franco-canadiens représente la moitié des ventes à l'étranger. Dans ce contexte, il est essentiel que l'appui du gouvernement fédéral pour l'exportation de livres canadiens tienne compte de la réalité commerciale des éditeurs anglophones et des éditeurs francophones.

Initiative # 5

Reconnaître la spécificité de l'édition québécoise et franco-canadienne et son apport à l'économie canadienne dans les accords commerciaux

Le Canada a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO et s'engage prochainement dans la renégociation de l'ALENA. Dans ce contexte, il est primordial que le gouvernement fédéral réaffirme la culture canadienne de langue française comme fondement de l'identité nationale et reconnaisse son apport au développement économique, particulièrement à l'ère numérique.

Initiative # 6

Intégrer les arts et la culture dans les stratégies diplomatiques et commerciales canadiennes

En dotant les ambassades et consulats à l'étranger des moyens appropriés à l'exercice de leur rôle de promotion et d'accompagnement des professionnels de la culture, ceux-ci pourront davantage appuyer les éditeurs dans leurs démarches à l'international. Ce soutien pourrait prendre les formes suivantes :

- fournir des données précises sur l'industrie canadienne du livre et encourager la collaboration entre les éditeurs canadiens et les professionnels du livre étrangers (éditeurs, libraires, distributeurs);
- assurer un pied-à-terre dans les ambassades et les consulats;
- être une vitrine de l'édition canadienne.

Initiative # 7

Favoriser la présence de la culture canadienne à l'honneur lors d'événements internationaux

Au-delà de la présence des éditeurs et des auteurs dans les salons et les foires du livre à l'international, l'ANEL constate à travers les activités de son comité Québec Édition l'importance que peut avoir une présence d'honneur sur les ventes de livres et sur les relations d'affaires tissées à cette occasion. Que l'invitation d'honneur soit pour un événement de grande envergure comme Francfort en 2020 ou plus modeste comme celle du Salon de la BD au cœur de Paris en 2018, ces événements représentent toujours une occasion unique de faire connaître la culture canadienne à travers ses auteurs. Pour l'organisation de ces événements, le soutien du gouvernement fédéral ainsi que la collaboration des ambassades pour la logistique et la promotion de l'événement sont indispensables.

L'ANEL espère que le gouvernement canadien saura reconnaître l'apport de Québec Édition en soutenant davantage ses activités pour la promotion du livre canadien de langue française à l'international.

Troisième recommandation : assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail

Dans un contexte où le numérique bouscule les formes traditionnelles de financement et de consommation de la culture, l'industrie du livre doit faire face à de nombreux défis, dont celui de la reconnaissance de la propriété intellectuelle et l'apparition de nouveaux modèles d'affaires qui modifient l'ensemble de l'écosystème culturel.

Initiative # 8

Faire une analyse de la Loi sur le droit d'auteur et des impacts de sa modernisation en 2012 pour l'industrie du livre

La révision prochaine de la *Loi sur le droit d'auteur* est l'occasion pour le gouvernement du Canada d'apporter les ajustements nécessaires à la suite de la modernisation de la Loi en 2012. Considérant que l'industrie du droit d'auteur représente environ 50 milliards de dollars pour l'économie canadienne, il est urgent que le gouvernement fédéral mette sur pied un comité chargé d'analyser les impacts de l'actuelle Loi. Seulement pour l'édition scolaire, technique et scientifique, une étude de PricewaterhouseCoopers (2015) nous apprend que la contribution au PIB de ce secteur a diminué de 16% entre 2013 et 2015, passant de 740 à 620 millions de dollars.

Pour être un leader en innovation, le Canada doit miser sur l'acquisition de connaissances et la formation de sa population. Pour ce faire, il est essentiel de maintenir une édition nationale de manuels scolaires et d'ouvrages scientifiques.

Initiative # 9

Revoir les sources de financement des créateurs

Alors que les dépenses des citoyens canadiens habituellement destinées à la participation culturelle se transfèrent de plus en plus vers l'achat de services Internet et d'appareils numériques, l'élaboration de nouveaux modèles d'affaires devra mettre à contribution tous ceux qui profitent de la créativité des artistes canadiens et prendre en compte tous les aspects de notre écosystème culturel, de la production à la participation, en passant par la commercialisation des produits. L'ANEL souhaite que le prochain budget fédéral soutienne l'industrie du livre dans la recherche de nouvelles sources de financement pour les créateurs, par exemple par l'implantation d'une taxe sur le commerce électronique, permettant de maintenir une édition nationale dynamique.

Initiative # 10

Relever le défi de la découvrabilité des œuvres culturelles canadiennes

L'ANEL souhaite que le gouvernement du Canada, à travers la prochaine politique culturelle de Patrimoine canadien, adopte une vision culturelle du numérique visant l'ensemble du développement des industries culturelles. Pour le livre, il est essentiel que les outils qui seront développés par le ministère soutiennent à la fois le développement de contenus numériques et le livre papier, encourage l'innovation et offre un appui stratégique pour rendre le livre canadien non pas simplement accessible sur Internet, mais aussi visible.

Conclusion

Il est vital pour le développement et le rayonnement d'une nation de valoriser la lecture et de soutenir une édition nationale. L'ANEL espère que le prochain budget fédéral tiendra compte des recommandations présentées dans ce mémoire et reconnaîtra l'importance d'encourager l'innovation au sein de l'industrie de l'édition, mais aussi pour l'ensemble des secteurs culturels. L'innovation n'est pas que la recherche de nouvelles formes créatives. Elle vise également à améliorer les pratiques de travail et la gestion des métadonnées, à rejoindre plus de lecteurs, à développer de nouvelles sources de revenus pour les créateurs et à surmonter le défi de la découvrabilité grâce à une meilleure connaissance des outils technologiques.